

Académie de Strasbourg

Collège

4, rue du Gymnase

67340 INGWILLER

Marchés publics

Procédure adaptée

(article 28 du Code des marchés publics)

Objet du marché : Organisation d'un séjour en Angleterre

Marché 1/15

1- Procédure de passation

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée avec avis d'appel public à la concurrence selon les dispositions des articles 28 et 40 du CMP

2- Description et nature des prestations

La description et la nature des prestations sont décrites dans le document « *Programme Angleterre* » fourni en pièce jointe.

L'ensemble des prestations proposées devra répondre aux dispositions légales en vigueur, notamment au regard du code du tourisme.

3- Conditions d'attributions

Les offres seront appréciées de la manière suivante :

- Prix : 40 %
- Respect du programme : 30 %
- Sécurité, fiabilité, garantie : 30 %

4- Prix

- Les montants sont exprimés en euros hors taxes et TTC
- Le prix par participant - élèves et accompagnateurs - est indiqué ; il est ferme et définitif
- Les accompagnateurs ne peuvent en aucun cas bénéficier de gratuité ou de diminution du prix de la part du prestataire
- Le prix s'entend pour une prestation tout compris conformément au programme du voyage joint

5- Facture

Chaque facture sera établie en 3 exemplaires et fera référence au présent marché.

6- Paiement

Le paiement s'effectuera par mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception de chaque facture. Après notification du marché, un ou deux acomptes facturés pourront être versés dans la **limite de 70 %** du montant total après accord du collège sur la date des versements.

Le solde sera réglé à la fin du voyage après le retour des participants.

7- Dossier du candidat

Le dossier doit comprendre :

- Le présent règlement de la consultation
- Un document justifiant de la licence de voyageur (ou d'habilitation ou d'agrément)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- L'offre du candidat comprenant :
 - Le prix sans clause de majoration d'aucune sorte
 - Le détail des prestations

- L'indication éventuelle des visites qui ne peuvent être ni réservées ni payées à l'avance ainsi qu'une estimation au plus juste du coût de ces visites
 - Les conditions de mise en œuvre de l'assurance annulation
- Tous les éléments que le candidat jugera utile de porter à la connaissance du collège

8- Avances aux accompagnateurs

Le titulaire s'engage à ne verser aucune somme aux accompagnateurs pour faire face à des frais d'organisation ou de visites.

9- Réception des offres

Par courrier ou par porteur, sous pli cacheté portant la mention « *marché 1/15 – voyage en Angleterre* » à l'adresse suivante :

Collège
Service intendance
4, rue du Gymnase
67340 INGWILLER

OU, par courrier électronique en précisant en objet « *marché 1/15 – voyage en Angleterre* » à :

catherine.duquetnet@ac-strasbourg.fr

10-Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au 11 septembre 2015 à 16 heures

Cachet de l'entreprise

Signature du représentant
de l'entreprise